

**8730/15**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2014-2015

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 29 mai 2015

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 29 mai 2015

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Règlement d'exécution du Conseil** mettant en œuvre le règlement (CE)  
n° 765/2006 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie

E 10311





Conseil de  
l'Union européenne

Bruxelles, le 26 mai 2015  
(OR. en)

8730/15

**LIMITE**

**CFSP/PESC 125**  
**RELEX 353**  
**COEST 133**  
**FIN 347**

## **ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS**

---

Objet:                   RÈGLEMENT D'EXÉCUTION DU CONSEIL mettant en œuvre le  
règlement (CE) n° 765/2006 concernant des mesures restrictives à  
l'encontre de la Biélorussie

---

**RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2015/... DU CONSEIL**

**du ...**

**mettant en œuvre le règlement (CE) n° 765/2006  
concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) n° 765/2006 du Conseil du 18 mai 2006 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie<sup>1</sup>, et notamment son article 8 *bis*, paragraphes 1 et 3,

---

<sup>1</sup> JO L 134 du 20.5.2006, p. 1.

considérant ce qui suit:

- (1) Le 18 mai 2006, le Conseil a adopté le règlement (CE) n° 765/2006.
- (2) Le Conseil estime qu'il convient de modifier les mentions relatives à quatre personnes et à trois entités sur la liste des personnes et entités faisant l'objet de mesures restrictives qui figurent à l'annexe I du règlement (CE) n° 765/2006.
- (3) Le Conseil estime par ailleurs que deux personnes et quatre entités devraient être retirées de la liste des personnes et entités faisant l'objet de mesures restrictives qui figure à l'annexe I du règlement (CE) n° 765/2006.
- (4) Il y a donc lieu de modifier l'annexe I du règlement (CE) n° 765/2006 en conséquence,

**A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:**

*Article premier*

L'annexe I du règlement (CE) n° 765/2006 est modifiée comme le prévoit l'annexe du présent règlement.

*Article 2*

Le présent règlement entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à ..., le

*Par le Conseil*

*Le président*

---

## ANNEXE

I. Les personnes et entités ci-après sont retirées de la liste figurant à l'annexe I du règlement (CE) n° 765/2006:

A. Personnes

96.	Kozik, Leanid Piatrovich
186.	Skurat, Viktor Vatslavavich

B. Entités

7.	CJSC Askargoterminal
11.	JLLC Variant
12.	JLLC Triple-Dekor
14.	JCJSC Altersolutions

II. Les mentions relatives aux personnes et entités ci-après figurant à l'annexe I du règlement (CE) n° 765/2006 sont remplacées par les mentions suivantes:

A. Personnes

	Nom Transcription du nom biélorusse  Transcription du nom russe	Nom (en biélorusse)	Nom (en russe)	Informations d'identification	Motifs de l'inscription
20.	Bazanau, Aliaksandr Viktaravich  Bazanov, Aleksandr Viktorovich	БАЗАНАЎ, Аляксандр Віктаравіч	БАЗАНОВ, Александр Викторович	Date de naissance: 26.11.1962, Kazakhstan  Adresse: 220004, Беларусь, Минск, пр-т Победителей, 7 Информационно- аналитический центр	Directeur général adjoint de Beltelecom chargé des relations extérieures et des relations avec les institutions de l'État. Ancien directeur du centre d'information et d'analyse de l'administration de la présidence, qui constitue l'une des principales sources de la propagande d'État, soutenant et justifiant la répression de l'opposition démocratique et de la société civile.

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom (en biélorusse)	Nom (en russe)	Informations d'identification	Motifs de l'inscription
89.	Kisialiou, Anatol Siamionavich  Kiselev, Anatoli Semenovich  (Kiselyov, Anatoli Semyonovich)	КИСЯЛЕЎ, Анатоль Сяменавіч	КИСЕЛЕВ, Анатолий Семенович		<p>Ancien président de la commission électorale régionale, région de Brest, pour l'élection présidentielle de 2010. Président de la commission électorale régionale, région de Brest, pour les élections locales de mars 2014. Chef de l'organisation régionale des syndicats partisans du régime.</p> <p>En tant que président de la commission électorale régionale, il porte une responsabilité dans les atteintes aux normes électorales internationales dans le cadre de l'élection présidentielle du 19 décembre 2010 ainsi que dans les fraudes lors des élections locales de mars 2014, dans la région de Brest.</p>

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom (en biélorusse)	Nom (en russe)	Informations d'identification	Motifs de l'inscription
101.	Kryshtapovich, Leu Eustafievich (Kryshtapovich, Leu Yeustafievich) Krishtapovich, Lev Evstafievich (Krishtapovich, Lev Yevstafievich)	КРЫШТАПОВІЧ, Леў Еўстаф'евіч	КРИШТАПОВИЧ, Лев Евстафьевич	Lieu de naissance: Pekalin, district de Smolevichi  Adresse: 220004, Беларусь, Минск, пр-т Победителей, 7 Информационно- аналитический центр	Directeur du département de la recherche scientifique de l'Université d'État de la culture et des arts. Ancien directeur du centre d'information et d'analyse de l'administration de la présidence, qui constitue l'une des principales sources de la propagande d'État, soutenant et justifiant la répression de l'opposition démocratique et de la société civile.

	Nom Transcription du nom biélorusse  Transcription du nom russe	Nom (en biélorusse)	Nom (en russe)	Informations d'identification	Motifs de l'inscription
226.	Zhadobin, Iury Viktaravich  (Zhadobin, Yury Viktaravich)  Zhadobin, Iuri Viktorovich  (Zhadobin, Yuri Viktorovich)	ЖАДОБІН, Юрый Віктаравіч	ЖАДОБИН, Юрий Викторович	Date de naissance: 14.11.1954  N° de carte d'identité: 3141154A021PB0	Ancien ministre de la défense.  A contribué de manière active à porter atteinte à la démocratie en Biélorussie. En tant que membre du Conseil de sécurité, il a approuvé les décisions en matière de répression adoptées au niveau ministériel, notamment celle de réprimer les manifestations pacifiques du 19 décembre 2010. Après décembre 2010, il s'est félicité de la "défaite totale des forces de destruction", faisant référence à l'opposition démocratique.

B. Entités

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom (en biélorusse)	Nom (en russe)	Informations d'identification	Motifs de l'inscription
4.	Spetspriborservice	Спецприборсервис			Cette société fait partie de BelTech Holding.
15.	CJSC Prostor-Trade		Совместное закрытое акционерное общество "Простор-Трейд"	220025 г. Минск, пр. Дзержинского 126, комн. 33.	Filiale de LLC Triple.
20.	CJSC Dinamo- Minsk	ЗАО ФК Динамо- Минск			Ensemble, les sociétés LLC Triple et LLC Rakowski browar figurant sur la liste, détiennent une participation majoritaire et exercent un contrôle majoritaire dans CJSC Dinamo-Minsk. LLC Triple et LLC Rakowski browar sont toutes deux contrôlées par Iury Chyzh qui détient une participation majoritaire dans les deux entités et contrôle donc en définitive CJSC Dinamo-Minsk.